

collection Sirey

circulation routière

**infractions
et
sanctions**

Pierre Couvrat

Professeur à la Faculté de droit et des sciences sociales
de l'Université de Poitiers
Doyen honoraire

Michel Massé

Professeur à la Faculté de droit et des sciences sociales
de l'Université de Poitiers

1989
éditions Sirey

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
§ 1. L'insécurité routière	2
<i>A</i> — <i>Les accidents de la route</i>	3
<i>B</i> — <i>La prévention des accidents</i>	6
§ 2. La délinquance routière	8
<i>A</i> — <i>Les aspects quantitatifs</i>	9
1) <i>Les statistiques policières</i>	9
2) <i>Les statistiques judiciaires</i>	12
<i>B</i> — <i>Aspects qualitatifs</i>	13
§ 3. Le droit pénal de la circulation routière	17
<i>A</i> — <i>Caractéristiques</i>	18
1) <i>Les incriminations</i>	19
2) <i>La procédure</i>	20
3) <i>Les sanctions</i>	22
<i>B</i> — <i>Sources</i>	25
1) <i>Le code de la route</i>	27
2) <i>Les autres textes nationaux</i>	30
3) <i>Les sources internationales</i>	32
<i>C</i> — <i>Contenu</i>	35
1) <i>Exclusions</i>	35
2) <i>Inclusion de certains aspects administratifs de la répression</i>	37

PREMIÈRE PARTIE LES PRINCIPALES INCRIMINATIONS

TITRE I LES RÈGLES GÉNÉRALES DE CIRCULATION

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE LE DOMAINE D'APPLICATION DES TEXTES RÉPRESSIFS

Section. 1. — Les textes applicables seulement sur voies ouvertes à la circulation publique	47
§ 1. Notion de voie ouverte à la circulation publique	48
§ 2. Détermination des textes exclusivement applicables sur les voies ouvertes à la circulation publique	49
A — <i>La totalité de la partie réglementaire du code de la route</i>	50
B — <i>Certains textes de la partie législative</i>	50
C — <i>Les incriminations dont l'objet même est relatif à l'ouverture des voies à la circulation publique</i> ...	51
Section 2. — Les textes applicables en tous lieux	54
§ 1. La partie législative du code de la route	54
§ 2. Les textes ne figurant pas dans le code de la route	55

CHAPITRE 1 CONDITIONS PRÉALABLES A LA CIRCULATION

Section 1. — Le véhicule : son admission à circuler	57
§ 1. Les infractions aux règles techniques	60
A — <i>Les plaques et inscriptions portées sur le véhicule</i>	61
B — <i>Les équipements du véhicule</i>	62
§ 2. Les infractions aux règles administratives	65
A — <i>Le certificat d'immatriculation</i>	66
B — <i>L'assurance du véhicule</i>	68
Section 2. — Le conducteur : la permission de circuler	86
§ 1. La fraude à l'obtention du permis de conduire ..	87
§ 2. La conduite sans permis valable	90
A — <i>Le défaut de permis proprement dit</i>	92
B — <i>La conduite d'un véhicule sans être titulaire du permis de la catégorie correspondante</i>	93

<i>C</i> – <i>La conduite d'un véhicule sans avoir sollicité la prorogation de son permis ou sans en avoir respecté les conditions de validité</i>	95
<i>D</i> – <i>Conduite malgré une décision de suspension, d'annulation, d'interdiction de délivrance ou de rétention du permis de conduire</i>	97
§ 3. <i>La non-présentation du permis de conduire aux agents de l'autorité compétente</i>	99
Section 3. — Le conducteur et le passager : leur sécurité	99
§ 1. <i>Obligation de porter un casque (usagers des véhicules à moteur à deux roues)</i>	100
§ 2. <i>Obligation d'attacher la ceinture de sécurité (conducteurs et passagers des places avant des voitures particulières)</i>	100
§ 3. <i>Interdiction de transporter des enfants de moins de 10 ans aux places avant des véhicules automobiles</i>	102

CHAPITRE 2 MODES DE CONDUITE DES VÉHICULES

Section 1. — Les infractions de conduite proprement dites (principales manœuvres et prescriptions obligatoires)	107
§ 1. <i>Le non-respect des conditions de mobilité</i>	107
<i>A — Règles générales</i>	108
<i>B — Règles particulières</i>	115
§ 2. <i>Le non-respect des interdictions et restrictions de circulation</i>	118
<i>A — Les interdictions et restrictions temporaires</i>	118
<i>B — Les interdictions et restrictions permanentes</i>	119
Section 2. — Les infractions relatives à la vitesse	121
§ 1. <i>La vitesse excessive dans les cas où elle doit être réduite</i>	123
§ 2. <i>Le non-respect des limitations de vitesse</i>	125
<i>A — Le dépassement de la vitesse autorisée (l'excès de vitesse)</i>	125
<i>B — La vitesse insuffisante</i>	127
§ 3. <i>Les entraves aux contrôles de vitesse</i>	128

CHAPITRE 3 STATIONNEMENT

Section 1. — Les incriminations	132
§ 1. Le stationnement dangereux	133
§ 2. Le stationnement gênant	134
§ 3. Le stationnement abusif	135
§ 4. Le stationnement irrégulier ou interdit	135
Section 2. — Les conditions d'une relaxe	137
§ 1. L'illégalité de l'arrêté	138
<i>A — Les stationnements réservés</i>	139
<i>B — Les stationnements payants</i>	139
§ 2. L'absence de signalisation adéquate	140

TITRE 2 LE CIVISME DU CONDUCTEUR

CHAPITRE 1 SOBRIÉTÉ : LES DÉLITS D'ALCOOLÉMIE

Section. 1. — L'évolution de la répression de l'alcool au volant.	147
Section 2. — Les mesures actuelles de lutte contre l'alcool au volant	151
§ 1. Les infractions	152
<i>A — Une condition préalable commune : la conduite d'un véhicule</i>	152
<i>B — Trois qualifications différentes</i>	153
<i>C — Une même palette de sanctions</i>	158
<i>D — Les concours de qualification et les récidives</i> . . .	159
§ 2. Les mesures administratives	161
<i>A — L'application de la procédure de droit commun</i> . .	161
<i>B — La procédure rapide spécifique aux infractions liées à l'alcool</i>	162

CHAPITRE 2 SENS DES RESPONSABILITÉS : LE DÉLIT DE FUITE

Section 1. — Conditions préalables à l'infraction	165
§ 1. Un véhicule vient de causer ou d'occasionner un accident	166
§ 2. Le conducteur en est conscient	167
§ 3. Sa responsabilité est susceptible d'être encourue	168

Section 2. — Éléments constitutifs de l'infraction	168
§ 1. Remarques sur l'esprit et la lettre des textes	168
§ 2. Droit positif	171
<i>A — Élément matériel</i>	171
<i>B — Élément moral</i>	172
Section 3. — Répression	173

**CHAPITRE 3
OBÉISSANCE A L'AUTORITÉ
LES DÉLITS DE REFUS D'OBTEMPÉRER**

Section 1. — L'omission d'obtempérer à une sommation de s'arrêter	177
Section 2. — Le refus de se soumettre aux vérifications	178
§ 1. Vérifications prescrites par le code de la route lui-même ou par le code des assurances	179
<i>A — Vérifications expressément prévues par les textes</i>	179
<i>B — Autres vérifications</i>	181
§ 2. Les contrôles d'identité	181
§ 3. Les fouilles ou visites de véhicules	182
<i>A — Infractions indépendantes de la circulation (ouverture des coffres et des portières)</i>	183
<i>B — Infractions aux règles de circulation (ouverture du capot)</i>	186
Section 3. — L'obstacle à l'immobilisation du véhicule	188

**TITRE 3
LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION**

**CHAPITRE 1
LES INFRACTIONS D'HOMICIDE
ET DE BLESSURES PAR IMPRUDENCE**

Section. 1. — L'importance du dommage, critère de distinction des incriminations	196
§ 1. Les dispositions législatives	196
§ 2. Les critiques du système légal	197
§ 3. Les critères législatifs de la faute d'imprudenc	199
<i>A — L'imprévoyance coupable</i>	199
<i>B — L'inobservation d'un règlement</i>	199
§ 4. Les applications jurisprudentielles	200

Section 2. — Le lien de causalité entre la faute d'imprudance et le dommage	201
--	------------

CHAPITRE 2

LES CONSÉQUENCES CIVILES DES DÉCISIONS PÉNALES RELATIVES AUX HOMICIDES ET BLESSURES PAR IMPRUDENCE

Section 1. — Les conséquences d'une condamnation pénale	205
§ 1. Condamnation d'un conducteur d'un véhicule à moteur	207
<i>A — Conséquences sur l'indemnisation du dommage corporel de la victime de l'infraction</i>	<i>207</i>
<i>B — Conséquences sur l'indemnisation du dommage corporel de l'auteur de l'infraction</i>	<i>211</i>
§ 2. Condamnation d'une personne non conductrice d'un véhicule à moteur	212
<i>A — Conséquences sur l'indemnisation du préjudice subi par le conducteur victime de l'infraction</i>	<i>212</i>
<i>B — Conséquences sur l'indemnisation du préjudice subi par le piéton ou le cycliste auteur de l'infraction .</i>	<i>212</i>
Section 2. — Les conséquences d'une relaxe	216
§ 1. Devant les juridictions civiles	216
§ 2. Devant les juridictions pénales	217

DEUXIÈME PARTIE LES MODALITÉS PARTICULIÈRES DE LA RÉPRESSION

CHAPITRE 1 LA RESPONSABILITÉ

Section. 1. — La personne responsable	226
§ 1. Le conducteur	229
<i>A — Le conducteur répond des infractions commises par lui dans la conduite d'un véhicule</i>	<i>230</i>
<i>B — Les faits de conduite ne peuvent être reprochés à d'autres qu'au conducteur</i>	<i>230</i>

§ 2. Le propriétaire du véhicule	232
A — <i>La responsabilité pénale du propriétaire pour fait du conducteur : une présomption légale en matière de stationnement</i>	232
B — <i>La responsabilité pénale personnelle du propriétaire</i>	234
§ 3. Le commettant (ou l'employeur)	235
A — <i>La responsabilité pénale personnelle du commettant</i>	235
B — <i>La responsabilité du commettant pour faute pénale commise par le préposé</i>	237
Section 2. — Les aggravations de responsabilité ..	239
§ 1. La récidive	239
A — <i>La récidive d'une contravention</i>	241
B — <i>La récidive d'un délit</i>	244
§ 2. Le cumul d'infractions	246
A — <i>Les additions de peines contraventionnelles</i>	248
B — <i>Les multiplications de peines</i>	249
CHAPITRE 2	
LE CONTENTIEUX	
Section 1. — La constatation des infractions	254
§ 1. Les agents habilités à effectuer des constatations	255
A — <i>L'application à la circulation routière des règles générales du code de procédure pénale</i>	256
B — <i>Les règles spécifiques du droit de la circulation routière</i>	259
§ 2. La forme des constatations : les procès-verbaux	262
A — <i>La régularité du procès-verbal</i>	262
B — <i>La force probante du procès-verbal</i>	264
Section 2. — Les modes de preuves	265
§ Préliminaire. — Les dépistages en matière d'alcoolémie	267
A — <i>Les procédés de dépistage</i>	268
B — <i>Les cas d'ouverture de dépistage</i>	269
C — <i>Les effets du dépistage</i>	272
§ 1. Les analyses et examens médicaux, cliniques et biologiques (la preuve scientifique)	274
§ 2. Les données fournies par des appareils de mesure (la preuve technique)	278
A — <i>Les divers instruments de mesure</i>	278
B — <i>Le fonctionnement des appareils</i>	281
C — <i>La limite des informations données par les cinémomètres</i>	285

Section 3. — Les procédures	288
§ 1. Les procédures non judiciaires	289
A — <i>La procédure sommaire de l'amende forfaitaire</i> .	290
B — <i>La procédure administrative de suspension du permis de conduire</i>	293
§ 2. Les procédures judiciaires	299
A — <i>Devant le tribunal de police</i>	299
B — <i>Devant le tribunal correctionnel</i>	303
C — <i>Complexités procédurales liées aux problèmes d'assurance</i>	305
D — <i>Application de la Convention européenne pour la répression des infractions routières</i>	310

CHAPITRE 3 LES SANCTIONS

1) Peines principales	315
2) Peines complémentaires et mesures de sûreté	318
Section 1. — Les sanctions relatives au permis de conduire	321
§ 1. Retraits prévus par le code de la route	326
A — <i>La suspension administrative du permis de conduire</i>	330
B — <i>La suspension et l'annulation judiciaires du permis de conduire</i>	333
C — <i>Le non-respect des mesures restrictives du droit de conduire</i>	348
§ 2. Problèmes soulevés par la dualité des retraits ...	351
A — <i>Dualité des compétences administrative et judiciaire</i>	352
B — <i>Difficultés internes aux retraits judiciaires</i>	361
Section 2. — Les sanctions relatives au véhicule .	365
§ 1. Présentation générale	366
A — <i>Nécessité d'une infraction préalable</i>	366
B — <i>Finalité et terme de la mesure</i>	367
C — <i>Pouvoirs des agents de l'autorité, obstacle à leur action et refus d'obtempérer</i>	369
D — <i>Propriété du véhicule et protection des créanciers</i> .	370
§ 2. Modalités particulières	371
A — <i>L'immobilisation</i>	371
B — <i>La mise en fourrière</i>	372